

Croque-Notes

Journal du Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)

Octobre 2011
Volume 16, numéro 2



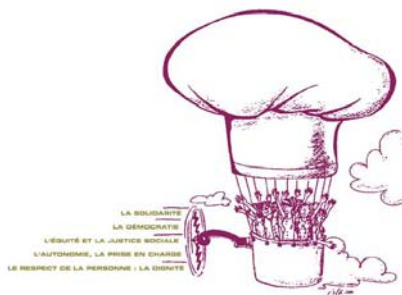
Toutes nos forces réunies!

Sommaire

Croque-Entrée	2
Croque-Région	4
Prix Reconnaissance 2011 Les Tabliers en folie ouvrent un quatrième point de service... La Chaudronnée a un urgent besoin d'aide pour se reloger Nouvel outil promotionnel pour les cuisines collectives	
Croque-Enjeux	8
Un livre vert qui nous laisse en appétit Le mouvement des cuisines collectives est-il concerné par la dérive démocratique? Pour un soutien financier significatif des cuisines collectives La politique gouvernementale sur l'action communautaire, 10 ans plus tard Des nouvelles du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	
Croque-Solidarité	17
Chaque membre a sa place! Une Table des régions	
Croque-Formation	20
Un comité formation est né Des formations Un réseau de formatrices-animatrices en construction...	
Croque-Services	22
Croque-Biblio	23
Croque-Nouveauté	24

Croque-en-bouche
4 pages centrales





Le Croque-Notes
Regroupement des cuisines collectives
du Québec

1605, rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2S5
Téléphone : (514) 529-3448
Sans frais : 1 866 529-3448
Télécopieur : (514) 529-1359
Courriel : info@rccq.org
Site Internet : www.rccq.org

Ont participé à la réalisation
du présent Croque-Notes :

Marie-Andrée Bédard, correctrice
Comité Beauport
La Chaudronnée
Cuisines collectives
« Bouchée Double » Memphrémagog
Oumou Diallo
Nicole Ducharme
Isabelle Forcier
Marie Leclerc
Isabelle Phaneuf
Diane Roberge
Michèle Roy

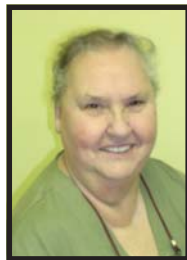
Cet organisme est subventionné par :



Centraide
du Grand Montréal

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2002

ISSN 1703-9614
Croque-Notes (IMPRIMÉ)
ISSN 1703-9622
Croque-Notes (EN LIGNE)



Mot de la présidente Nicole Ducharme

Bonjour et bienvenue à toutes et tous,

Déjà la rentrée! J'espère que l'été s'est bien passé et que vous repartez reposés pour attaquer une rentrée en forme, car nous avons du pain sur la planche.

C'est le moment fort de la reprise et de la réorganisation des comités. Comme vous le savez toutes et tous, il est vraiment primordial pour un organisme communautaire de travailler avec des membres bénévoles, et les différents comités sont de bons endroits pour s'investir et s'engager dans une cause qui nous tient à cœur.

Faire du bénévolat, ce n'est pas seulement donner du temps. C'est une façon de s'impliquer dans la vie du RCCQ, de connaître les dossiers importants et de contribuer au développement de l'organisation. Il ne faut pas oublier que votre implication comme bénévole peut avoir un impact énorme dans la réussite du mouvement. Quelqu'un a déjà dit que le bénévolat, ce n'est pas de la charité, mais un véritable échange...

Soyez assurés que toute l'équipe et les membres du conseil d'administration feront de leur mieux pour que nous continuions ensemble à faire vivre le mieux possible le mouvement des cuisines collectives.

Si vous avez envie de vous joindre à nous, vous n'avez qu'à consulter le tableau de tous les comités auxquels vous pouvez siéger, inséré en page centrale du présent *Croque-Notes*. Je suis assurée que, selon vos capacités et champs d'intérêt, ***vous trouverez chaussure à votre pied!***

Je réitère donc mon bonjour et vous souhaite une fois de plus la bienvenue.

Le mouvement des cuisines collectives en évolution : unir nos forces pour nous projeter plus loin

Marie Leclerc, coordonnatrice générale, RCCQ



Au Canada comme dans bien des pays, le coût de la vie continue d'augmenter, notamment celui des aliments. Malheureusement, le pouvoir d'achat de la majorité de la population est resté stable ou a diminué au cours des dernières années. L'endettement s'est aggravé de façon inquiétante. Au Québec, qu'elles disposent d'un emploi ou non, les personnes font de plus en plus appel aux cuisines collectives. Le recours au dépannage alimentaire a aussi augmenté.

Les politiques régressives qui amènent des reculs dans la redistribution de la richesse et les coupures dans les services publics contribuent également à l'érosion du pouvoir d'achat et à la baisse de la qualité de vie de la population. Dans ce contexte, le rôle des cuisines collectives devient de plus en plus essentiel pour les gens à la recherche d'une meilleure alimentation à coût accessible. C'est dans les périodes difficiles que l'on peut voir combien l'approche d'éducation populaire des cuisines collectives est fondamentale, en s'inspirant des valeurs de prise en charge et de renforcement du pouvoir d'agir individuel et collectif.

Le mouvement des cuisines collectives est aujourd'hui appelé à s'allier avec les autres secteurs du grand mouvement communautaire québécois pour œuvrer au resserrement de la solidarité sociale. Les organismes et regroupements désireux de contribuer à une société plus juste, plus équitable, doivent ensemble trouver et mettre de l'avant des solutions collectives à l'exclusion et aux inégalités sociales. Comment pouvons-nous y contribuer, individuellement dans nos milieux?

Durant la dernière année, les instances du RCCQ ont approfondi leur vision de l'autonomie alimentaire et du rôle des cuisines collectives à l'égard du « marché » de l'alimentation. Cette réflexion devra se poursuivre dans tout notre mouvement. Nous devons aussi viser à mieux

joindre la population en général en mettant de l'avant une image des cuisines collectives plus clairement orientée vers la communauté, en tant qu'outils de réappropriation de leur alimentation par les citoyennes et les citoyens.

En juin dernier, les membres réunis en assemblée générale ont appuyé sans réserve les perspectives de travail proposées par le conseil d'administration, les comités et groupes de travail et l'équipe de travail. Le **Plan d'action annuel du RCCQ** (document disponible sur demande), qui a été adopté par le conseil d'administration, ainsi que les travaux qui en découlent vous seront présentés, tout au long de l'année, dans le *Croque-notes*.

Il faut se réjouir : la clarification des catégories de membres et le principe de la création d'une Table des régions sont maintenant choses acquises. Cela dit, la diversification et l'expansion du *membership* du RCCQ posent des défis importants. Avec la reconnaissance de tous les groupes de cuisines collectives en tant que membres, la vie associative et les structures de participation sont à repenser, en lien avec le développement d'organisations à l'échelle régionale. Les services offerts par le RCCQ devront aussi être resitués, de même que les ressources allouées. Bref, il nous faut nous donner collectivement les moyens de nos objectifs pour soutenir encore mieux le développement et la consolidation des cuisines collectives.

C'est pourquoi le RCCQ amorcera dès cet automne une démarche de bilan organisationnel impliquant les membres, pour ensuite se doter d'une planification quinquennale. Cette démarche devrait nous aider à unir nos forces pour « nous projeter plus loin » tout en continuant de mettre de l'avant les valeurs de démocratie du RCCQ.

Prix Reconnaissance 2011
Bénévole membre d'un organisme de
l'arrondissement de Beauport
Lauréate : Michou Lambert
Comité Beauport, Ville en santé, Capitale-Nationale

Madame Michou Lambert est bénévole aux cuisines collectives depuis quatre ans. En plus d'animer un des six groupes de cuisine et de s'impliquer dans la production alimentaire chez Entraide Agapè, elle est aussi présidente du conseil d'administration de Cuisine collective Beauport depuis un an. Elle est également une mère dévouée et généreuse d'une famille de cinq enfants.



Son engagement social l'a rapidement conduite à rallier la démarche de mobilisation citoyenne de l'Approche territoriale intégrée et à prendre la parole aux comités logement et santé mieux-être de Giffard, où l'on reconnaît vite son enthousiasme, au point où l'on sollicite bientôt sa participation sur plusieurs tribunes pour qu'elle témoigne de son vécu et de son expérience, car personne ne reste indifférent à entendre son cheminement.

Pour bon nombre de personnes, elle est devenue un pilier, une référence pour tous ceux et celles qui portent un passé difficile et qui ont besoin de croire en leur rêve. Sa grande écoute et sa sensibilité font d'elle une personne-ressource convoitée dans le milieu communautaire, que ce soit pour animer un atelier de cuisine, rencontrer une maman qui a besoin d'une oreille attentive ou être une porte-parole hors pair. À son contact, on se sent rapidement respecté et compris.

Sa rapide ascension a fait d'elle la personne toute désignée pour siéger au Regroupement des cuisines collectives du Québec. Pour reprendre une expression consacrée : « *Bonsoir, elle est partie!* »

Bravo Michou!

Les Tabliers en folie ouvrent un quatrième point de service de cuisines collectives dans la municipalité de Val-Joli

Isabelle Forcier, directrice Les Tabliers en folie, Estrie

Les Tabliers en folie, cuisines collectives du Val-Saint-François, travaillaient en collaboration avec la municipalité de Val-Joli depuis plus de six mois pour l'implantation d'un nouveau point de service sur son territoire. Il est maintenant possible de cuisiner des plats nutritifs et économiques dans la cuisine de l'hôtel de ville de Val-Joli.

Vu la forte croissance des groupes, l'organisme qui avait un point de service au centre des femmes du Val-Saint-François a dû se trouver un autre endroit pour cuisiner afin de répondre aux attentes. « Il était rendu difficile de répondre aux besoins de la communauté en pratiquant nos activités de cuisines collectives au centre des femmes. Nous commençons à manquer de place », mentionne Isabelle Forcier, directrice des Tabliers en folie.

Déjà, un groupe a commencé à cuisiner à Val-Joli et un autre débutera cet automne. « Une cuisine collective, c'est plus que de la cuisine! Elle permet aux gens d'acquérir des connaissances, de sortir de la maison, de faire des rencontres, de partager et de cuisiner de bons petits plats dans une ambiance de plaisir », souligne Danika Genesse, présidente des Tabliers en folie.

La municipalité de Val-Joli offre gratuitement les locaux à l'organisme et prête beaucoup d'équipements (frigos, cuisinière, etc.) « Rien n'est plus agréable que de travailler avec des gens qui ont à cœur le bien-être de leur communauté. C'est dans ce sens que la municipalité de Val-Joli a accepté de nous accueillir », souligne madame Forcier.

Alors, dès aujourd'hui, des places sont disponibles pour participer à des groupes de cuisine collective. Pour vous inscrire ou pour avoir des informations, vous pouvez téléphoner au (819) 826-6517.

Fondée en 1991, l'organisme communautaire Les Tabliers en folie est financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Centraide et quelques fondations privées. L'organisme accueille des petits groupes de personnes qui mettent en commun temps, argent et compétences pour confectionner, en quatre étapes (planification, achats, cuisson et évaluation), des plats sains, économiques et appétissants. Les participants choisissent ensemble des recettes, dressent la liste d'épicerie et font les achats. Ensuite, ils concoctent collectivement des mets qu'ils rapportent à la maison.

Le service des Tabliers en folie est offert à Richmond, à Windsor, à Saint-Claude et à Val-Joli.



Michaël Bachand et Frédéric Bouchard, participants, ainsi que Nancy Gagnon et Cloé Ferland, intervenantes-cuisine pour Les Tabliers en folie, cuisines collectives du Val-Saint-François.

La Chaudronnée a un urgent besoin d'aide pour se reloger

La Chaudronnée, Chaudière-Appalaches

Habités d'aider les autres, des membres et des employés de la Chaudronnée doivent maintenant demander l'aide à leur tour de la population pour se reloger au moindre coût.

En effet, les membres du conseil d'administration de la Chaudronnée ont appris il y a quelques jours qu'ils devront trouver de nouveaux locaux pour la réalisation de leurs activités. Partenaire précieux depuis les premières années de la Chaudronnée, l'Office municipal d'habitation de Lévis se voit dans l'obligation de reprendre les locaux qui ont hébergé presque gratuitement l'organisme pendant les cinq dernières années. Bien qu'il soit profondément reconnaissant de l'apport exceptionnel de ce partenaire, le conseil d'administration de la Chaudronnée est maintenant à la recherche d'un nouveau partenaire qui pourra l'aider à se localiser au moindre coût et lui permettre ainsi d'investir le maximum de fonds dans ses activités.

Rappelons que la mission de la Chaudronnée est de développer et d'assurer la tenue d'activités alternatives, novatrices et collectives en sécurité alimentaire en favorisant le

développement social et en luttant contre la pauvreté. Ainsi, la Chaudronnée vise par ses actions le développement du pouvoir d'agir (*empowerment*) des individus et des groupes participants. Elle permet de valoriser les participants en les aidant à prendre conscience de leurs forces et à développer leurs talents.

Né du désir de gens appauvris et d'intervenants de première ligne cherchant une plus grande sécurité alimentaire, c'est dès 1998 que l'organisme a vu le jour. D'abord centrée sur la tenue de cuisines collectives, la Chaudronnée permet maintenant à plus de 387 personnes de tout âge et de toute condition sociale de participer à des groupes d'achats (réguliers ou biologiques), à des jardins collectifs, et à des ateliers éducatifs dans les écoles primaires et secondaires de la région (Je cuisine à l'école) et à l'intention des jeunes en difficultés (Cuisine Jeunesse). La Chaudronnée offre aussi de la formation et des activités d'entraide (Pâtés pour s'aider et La Sauce solidaire) qui permettent à des centaines de familles défavorisées de mieux « joindre les deux bouts ». C'est grâce à cette progression impressionnante et à la qualité de ses activités que la Chaudronnée peut maintenant compter sur l'appui de plus de 50 partenaires institutionnels, communautaires et d'entreprise qui la reconnaissent comme l'organisme de premier plan favorisant le développement social durable par des initiatives locales et créatives en matière de sécurité alimentaire.

Pour les centaines de personnes qui participent régulièrement à ses activités, la Chaudronnée est bien plus qu'une solution alternative au dépannage alimentaire. Elle est un moyen de reprendre du pouvoir sur leur frigo! C'est pour ces personnes que l'organisme doit impérativement trouver rapidement un local gratuit ou à prix modique qui lui permettra de maintenir ses activités sans interruption et sans réduction de main-d'oeuvre.



Nouvel outil promotionnel pour les cuisines collectives

Cuisines collectives « Bouchée Double » Memphrémagog, Estrie

Les Cuisines collectives « Bouchée Double » Memphrémagog ont mis sur pied un outil promotionnel intéressant. Il s'agit d'un ensemble de deux affiches illustrant les étapes d'une cuisson aux cuisines collectives.

On peut voir :

- la planification en groupe;
- les achats et le coût;
- le déroulement;
- le résultat final;
- le coût de revient par portion.

Les étapes de cuisson d'une cuisine collective

Planification du menu



Recettes choisies :

- Salade marseillaise
- Sauce à spaghetti
- Lasagne
- Côtelettes de porc au grain avec riz
- Gâteau Reine-Elizabeth

Achats



Achats effectués :

• 2 000 kg de viande hachée	\$ 12,00
• 2,11 kg de côtelettes de porc	\$ 9,80
• 8 000 grammes fromage	\$ 4,00
• 2 ou 500 ml de sauce au poulet	\$ 1,90
• 2 ou 500 ml de sauce tomate	\$ 1,90
• 2 boîtes d'échalotes	\$ 1,80
• 2 œufs	\$ 0,50
• 1 x 500g de ricotta	\$ 4,90
• 1 oignon	\$ 0,90
• 1 pain de riz	\$ 1,27
• 1 x 1/2 lb de saumon	\$ 1,67
• 1 gousse d'ail	\$ 0,37
Total:	\$ 42,19

Plats terminés



Nombre de personnes : 5
 Nombre de bouchées à servir : 30
 Coût total par bouchée à servir : \$ 4,21

Cuissons 2 fois par mois

L'affiche peut être identifiée à votre cuisine. Vous pouvez vous procurer cet ensemble en format 8½ x 11 pouces au coût de 15 \$, et en format 11 x 17 pouces au coût de 20 \$.

Communiquez avec nous, au (819) 868-2153 ou par courriel à boucheedouble@cgocable.ca.

Propriété des Cuisines Collectives « Bouchée Double »



Les Cuisines Collectives « Bouchée Double » Memphrémagog

Groupes de 5 personnes

Salade marseillaise

Gâteau Reine-Elizabeth

La vaisselle

Lasagne

Côtelettes de porc avec riz

Sauce à spaghetti

Lavage et préparation des légumes



Un livre vert qui nous laisse en appétit

Michèle Roy, agente de développement et de communication, RCCQ

À la mi-juin 2011, le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) lançait une invitation publique à réagir à un livre vert intitulé *Donner le goût du Québec*. Ce livre vert présente les objectifs et les moyens que compte prendre le MAPAQ pour soutenir le développement du domaine bioalimentaire dans les prochaines années. Le MAPAQ conviait la population et les organismes intéressés à y réagir en déposant des mémoires devant une commission parlementaire prévue à la mi-septembre. Tous les partis politiques élus à l'Assemblée nationale sont représentés sur ces commissions chargées de conseiller le gouvernement.

Le conseil d'administration (C. A.) du RCCQ a choisi à sa réunion de fin juin de demander à être entendu en commission parlementaire et de s'y présenter en portant les points de vue déjà mis de l'avant par l'organisme depuis

2007 sur sa vision de l'alimentation. Un comité consultatif *ad hoc* a été créé pour encadrer la rédaction de ce document afin de pouvoir le déposer dans les très courts délais imposés. (Nous remercions d'ailleurs ces personnes.) Le premier septembre, le RCCQ envoyait à la commission un mémoire de près de 50 pages. Vous comprenez qu'il nous est impossible de le reproduire en totalité dans le *Croque-notes*! Le mémoire du RCCQ est toutefois disponible sur le site du RCCQ (www.rccq.org), comme il le sera sur celui du MAPAQ lors de notre intervention.

Dans le présent numéro du *Croque-notes*, nous allons vous en faire un premier résumé et vous présenter les principales lacunes que le RCCQ reproche au livre vert. nous nous attarderons également à notre première revendication : celle du droit à l'alimentation. Dans le prochain numéro, nous reprendrons d'autres aspects de notre mémoire.

Résumé du mémoire du Regroupement des cuisines collectives du Québec

Pour le RCCQ, la reconnaissance du droit à l'alimentation pour toutes et tous se doit d'être au cœur de la politique alimentaire québécoise. L'alimentation doit être reconnue comme un besoin essentiel, au même titre que le logement ou l'eau potable. Elle ne saurait en aucun cas être considérée comme une simple marchandise, un produit comme un autre, soumis aux aléas des échanges économiques. Bien que l'alimentation constitue un droit déjà reconnu sous certains aspects par le Québec, l'État ne se reconnaît toujours pas un rôle central à l'égard de celle-ci comme c'est le cas avec d'autres besoins essentiels. Le rapport que l'État entretient avec l'alimentation doit être fondamentalement transformé, de même que le modèle agroalimentaire qui y correspond.

Nous réclamons donc l'adoption d'une politique-cadre en alimentation qui devra avoir pour mission première de nourrir la population du Québec, dans une perspective de santé, de respect de l'environnement et de pouvoir citoyen.

Par ses fonctions de maintien et d'amélioration de la santé, de renforcement des liens sociaux et familiaux, de transmission de la culture et du patrimoine et de développement économique, l'alimentation est au cœur de nos vies quotidiennes. La population devrait non seulement être en mesure de se nourrir sainement et dignement aujourd'hui, en fonction de ses propres choix, mais aussi avoir les moyens de le faire dans les années à venir. L'alimentation doit donc également s'inscrire dans une perspective de développement durable.

Le système agroalimentaire avec lequel il faut composer est soumis actuellement aux fluctuations de l'économie de marché où la recherche du profit supplante le besoin vital de se nourrir. Fortement industrialisée depuis la fin de la seconde guerre mondiale et étant de plus en plus concentrée entre les mains de quelques multinationales, l'alimentation échappe au pouvoir citoyen et à celui des États. Ce pouvoir à retrouver et à consolider traverse le droit à l'alimentation et les dimensions interreliées qui en constituent le fondement, telles que : le pouvoir d'achat, le prix des aliments, l'accès physique, l'innocuité, la qualité nutritive, la culture liée à l'alimentation, la diversité alimentaire, la pérennité et l'équité du système alimentaire.

Nous estimons que l'État a la responsabilité d'être le coordonnateur de la reconnaissance et de la mise en œuvre du droit à l'alimentation, notamment en vertu des droits économiques et sociaux qu'il s'est engagé à protéger. C'est par l'adoption d'une politique-cadre de l'alimentation où le pouvoir citoyen sera consolidé qu'il pourra le mieux assumer ses responsabilités à cet égard.

Le livre vert *Donner le goût du Québec* propose quelques avancées, mais ne répond pas à cinq préoccupations majeures

Le RCCQ estime que le livre vert *Donner le goût du Québec* ne tient pas réellement compte des recommandations que notre coalition a déposées en 2007 et qu'il fait fi de plusieurs de nos attentes. En effet, la proposition actuelle du gouvernement québécois écarte de nombreuses pistes de solution susceptibles d'apporter des changements indispensables en alimentation au Québec, pour maintenant et les années à venir. Ce que nous déplorons. Voici les cinq principales critiques que nous adressons au livre vert :

- Le livre vert ne reconnaît pas **le droit** à l'alimentation comme un droit fondamental.
- Le livre vert ne témoigne pas d'une **volonté et d'un courage politiques** clairs et forts du gouvernement québécois quant à sa responsabilité d'offrir une **politique transversale, globale**, impliquant tous les ministères.
- Le livre vert ne favorise pas le droit à l'alimentation **à un prix décent**.
- Le livre vert ne met pas l'accent sur la nécessité de **nourrir le Québec d'abord**.
- Le livre vert ne reconnaît pas suffisamment de **pouvoir aux citoyennes et aux citoyens** sur leur alimentation.

Ces cinq lacunes nous semblent des obstacles fondamentaux à la mise en œuvre d'une politique alimentaire conforme aux engagements qu'a pris le gouvernement québécois.

Le livre vert ne reconnaît pas le droit à l'alimentation comme un droit fondamental

D'entrée de jeu, la politique bioalimentaire québécoise proposée dans *Donner le goût du Québec* n'établit aucunement le droit à l'alimentation, droit à respecter et à protéger. Cela nous paraît une lacune majeure du document soumis à la consultation. L'alimentation est non seulement un geste quotidien, mais la réponse à un besoin essentiel et à un droit fondamental, reconnu par divers

pactes, lois, et déclarations sur les plans international et national. En ce sens, tout comme l'eau par exemple, l'alimentation ne saurait **en aucun cas** être considérée uniquement, voire même principalement, comme un secteur économique, une marchandise parmi tant d'autres. Elle répond à un besoin essentiel pour l'ensemble de la population.

Selon M. Jean Ziegler, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, la définition du droit à l'alimentation est :

« [...] le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne. »

Une commission parlementaire interminable, des délais qui n'en finissent plus.

Au moment où vous lisez ces lignes, le RCCQ attend toujours d'être convié à se présenter devant la commission. Ce qui semblait si urgent à l'été semble l'être maintenant beaucoup moins! Il est même question que la commission puisse se dérouler jusqu'en décembre et même plus tard. De quoi faire perdre tout intérêt aux médias et à la population. Le RCCQ doit élaborer une stratégie pour réagir à ces délais, et en aviser ses membres.



Une coalition forte pour parler au nom des citoyennes et citoyens, les absents du livre vert

Conjointement avec plusieurs groupes (Banque alimentaires Québec, Équiterre, Option consommateur, la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain et l'Union des consommateurs) le RCCQ avait déjà, en 2007, déposé un mémoire devant la commission Pronovost, qui elle aussi portait sur l'avenir de l'agriculture. À l'été 2011, plusieurs de ces mêmes groupes estimaient que le gouvernement posait dans son livre vert sensiblement les mêmes questions ou qu'il proposait les mêmes pistes de solutions jugées insuffisantes ou trop timides en 2007.

Le RCCQ a appelé ces groupes alliés à une réaction commune devant la démarche gouvernementale.

Baptisés pour la circonstance *La Coalition citoyenne pour le droit à l'alimentation*, les

groupes alliés réunis ont déploré le peu de place et d'importance accordées dans le livre vert gouvernemental aux préoccupations citoyennes. Ils ont affirmé que les propositions gouvernementales énoncées dans le livre vert ne répondent pas aux enjeux fondamentaux en alimentation (ex. : le contrôle du prix des aliments de base, la facilité d'accès à des aliments de qualité, l'amélioration de la salubrité des produits et le soutien réel au développement d'une agriculture durable). La Coalition citoyenne pour le droit à l'alimentation voulait souligner à quel point le livre vert laisse de côté les besoins réels et quotidiens des « mangeuses et mangeurs », soit celles et ceux qui choisissent, achètent, cuisinent et consomment les aliments. Un communiqué de presse conjoint a été rédigé, des entrevues seront proposées à plusieurs médias, et nous souhaitons participer à des émissions d'actualité et d'affaires publiques ou encore à des émissions qui traitent d'alimentation. Préparez-vous à suivre les porte-parole du RCCQ et à les entendre parler de la Coalition citoyenne pour le droit à l'alimentation.

UN ORGANISME À UNE SEULE PERSONNE ?



- "J'adopte à l'unanimité ma décision..."



* Le RQ-ACA regroupe plus de 59 organismes et regroupements nationaux d'action communautaire autonome (ACA) rejoignant plus de 4000 organismes d'ACA à travers la province. Pour plus d'information : www.rq-aca.org

Le ministère des Finances du Québec effectue actuellement des démarches visant à réformer le droit associatif québécois (connu généralement sous l'appellation d'organisme sans but lucratif ou OSBL).

Cependant, il y a un hic !

Selon le document actuellement en circulation au sein de ce ministère, **un OSBL pourrait être mis sur pied PAR UNE SEULE PERSONNE !**

De plus, **le conseil d'administration d'un OSBL pourrait aussi être composé d'UNE SEULE PERSONNE !**

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) * demande instamment au ministre délégué aux Finances et responsable de ce dossier, M. Alain Paquet, de prendre en compte l'aspect collectif intrinsèque de l'existence d'un OSBL et de maintenir minimalement les normes actuelles exigeant

un MINIMUM de TROIS personnes pour former un OSBL

ainsi qu'un **MINIMUM de TROIS personnes pour former un conseil d'administration,** favorisant une meilleure transparence.

Nous disons OUI à l'aspect collectif d'un OSBL

Monsieur le Ministre délégué aux Finances, nous attendons un geste de cohérence dans le projet de loi que vous déposerez sous peu.

Le mouvement des cuisines collectives est-il concerné par la dérive démocratique? Où s'en vont les politiques sociales?

Marie Leclerc, coordonnatrice générale, RCCQ



Humeur : « L'indignation et l'action collective éclairées ont bien meilleur goût! »

Notre démocratie en crise

Il y a encore quelques années seulement, un bon nombre de personnes croyaient vivre dans une société préoccupée de justice sociale et dotée d'institutions presque modèles, exemptes ou presque de favoritisme. Une société qualifiée de « plus meilleur pays du monde », ainsi qu'on l'affirmait dans une phrase caricaturée de l'un de nos célèbres politiciens. Et pourtant, en ce début d'automne 2011, de plus en plus de citoyennes et de citoyens du Québec semblent plutôt se poser la question : « *Dans quelle sorte de démocratie vivons-nous?* »

Il est plus que désolant de constater l'inaction de nos dirigeants devant les rapports qui se succèdent et qui font état de corruption et de trafic d'influence liant des secteurs de l'administration publique, l'industrie des travaux routiers et les financiers des partis politiques. Avec le mouvement de rationalisation, de transfert de mandats vers le secteur privé et de partenariats publics privés (PPP) qui s'ajoutent aux compressions répétées survenues dans les différents ministères, tout semble avoir été mis en place pour une série de dérapages sans précédent.

En tant que citoyennes, citoyens, nous ne pouvons rester les bras croisés devant ces situations. Nous sommes en effet tous concernés. Restaurer notre démocratie et redonner confiance aux Québécoises et aux Québécois envers nos systèmes politiques et envers nos institutions, tel devrait être le principal chantier à entreprendre collectivement. Il est possible d'agir. Comment? Il faut commencer par s'informer pour se forger une opinion éclairée, discuter avec ses proches, débattre, confronter ses idées à celles des

autres et ensuite poser des gestes pour changer des choses : faire connaître son point de vue aux décideurs tout en s'appuyant sur nos organisations.

De nouvelles coupures

Par surcroît, alors qu'une autre crise financière semble se profiler à l'horizon et que cela risque à nouveau d'affecter le niveau de vie de la population, le gouvernement du Québec a annoncé récemment de nouvelles coupures de l'ordre de 800 millions de dollars en santé et en éducation. À l'instar de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics¹, il y a lieu de s'inquiéter de l'impact qu'auront ces décisions sur les services publics : « Ces coupures sont inacceptables! Avec la taxe santé et les hausses de tarifs comme l'électricité et les frais de scolarité, ce gouvernement choisit des mesures qui augmentent les inégalités sociales. »

Pourtant, a rappelé la Coalition à l'occasion de la rentrée parlementaire, « un consensus émerge de plus en plus au Québec, et à travers le monde, comme quoi c'est au tour des plus riches, des grandes entreprises et des institutions financières de contribuer au financement des services publics. Il est là le gage d'une plus grande justice sociale et d'égalité, notamment entre les hommes et les femmes! »

Demandes en vue du budget 2012-2013

Le RCCQ s'associe à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics pour demander au gouvernement du Québec de remettre en question plusieurs décisions budgétaires des deux dernières années. Voici trois pas qui pourraient être facilement franchis dès le budget 2012-2013 :

¹ La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, créée en janvier 2009 et dont est membre le RCCQ, regroupe plus de 120 organisations communautaires, syndicales, féministes et étudiantes à travers le Québec.

Premier pas : abolir la contribution santé, qui sera de 200 \$ en 2012, et la remplacer par un impôt progressif qui demeure le meilleur instrument pour répartir équitablement la richesse et réduire les inégalités socio-économiques.

Deuxième pas : annuler la hausse prévue des frais de scolarité de 325 \$ par année pendant cinq ans, qui augmentera, à terme, de 1625 \$ par année la facture des étudiantes et étudiants ou de leurs parents, et qui va s'ajouter à la charge déjà trop importante que les familles à revenus modestes et moyens doivent déjà assumer.

Troisième pas : annuler les hausses de tarifs prévues pour Hydro-Québec sur cinq ans à partir de 2014-2015, soit une hausse de 0,01 \$ le kilowatt-heure (kWh), ce qui augmentera la facture d'électricité des Québécoises et des Québécois de plusieurs dizaines, sinon de plusieurs centaines de dollars par année.

La Coalition invite les groupes sociaux à faire parvenir aux parlementaires québécois une lettre faisant connaître ces demandes pressantes. Elle soumet aussi dix-sept propositions à la réflexion², dont l'instauration d'un quatrième palier d'impôt pour les revenus les plus élevés, l'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital, la lutte contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux et l'adoption de mesures de contrôle plus sévères du coût des médicaments.

Le RCCQ et l'actualité sociale et économique

Le Regroupement des cuisines collectives de Québec aura à cœur cette année encore d'être présent dans l'actualité qui concerne de près les cuisines collectives et de contribuer à mettre de l'avant des propositions porteuses de redistribution et de justice sociale.

Ainsi, nous prévoyons renforcer nos liens avec la Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TROPOCB) de la santé et des services sociaux pour établir et développer des alliances et nous outiller en vue de jeter les bases de la négociation d'un financement récurrent de la mission des organisations de groupes de cuisine collective. Nous continuerons aussi notre collaboration avec le Réseau québécois de l'action communautaire autonome, pour poursuivre la réflexion sur les PPP sociaux et stimuler l'appropriation par nos membres de l'histoire de l'action communautaire autonome. Savoir d'où on vient, pour mieux comprendre où on s'en va, représente un pas vers la connaissance et la reconnaissance.

De plus, nous demeurerons associés aux actions du Collectif pour un Québec sans pauvreté, tout en nous impliquant avec la coalition Sécurité alimentaire Canada, la Coalition SOS Pronovost et les membres du RCCQ pour encourager les alternatives en matière d'alimentation. L'alimentation doit être reconnue comme un droit, et des gestes peuvent être posés collectivement pour y arriver.

Comme on peut le voir, la mise en œuvre du Plan d'action du RCCQ sera émaillée de réflexions, d'invitations à la mobilisation, de propositions d'actions et aussi de rassemblements festifs à l'image des cuisines collectives. Tout cela sera à suivre, bien sûr, à l'aide du *Croque-Notes* et du fil d'actualité qui vous parvient dorénavant régulièrement par courriel, presque tous les vendredis, selon les informations disponibles.

Faites-nous connaître vos commentaires, vos suggestions, vos idées au regard de tout ce qui préoccupe les membres du RCCQ. *Ensemble, on peut changer le monde!*

² Voir le document « Finances publiques, d'autres choix sont possibles! » : <http://www.nonauxhausse.org/wp-content/uploads/Alternatives-version-8x113.pdf>.

Pour un soutien financier significatif des cuisines collectives

Marie Leclerc, coordonnatrice générale, RCCQ



En septembre, le RCCQ a poursuivi ses démarches pour obtenir que l'allocation de nouveaux budgets du Programme national de sécurité alimentaire contribue à apporter un soutien significatif des cuisines collectives.

Rappelons que, dans le dernier Plan budgétaire du gouvernement du Québec, une aide supplémentaire de deux millions de dollars a été annoncée pour les trois prochaines années en lien avec la lutte à la pauvreté pour « renforcer le financement des organismes qui ont une mission de sécurité alimentaire, tels que les cuisines collectives, les banques alimentaires, les centres de dépannage ». (Réf. *Plan budgétaire 2011-2012*, page 409.)

Par ses démarches auprès de la Direction de la santé publique (voir lettre ci-jointe) et des Agences de la santé et des services sociaux, le RCCQ entend s'assurer que le gouvernement, avec l'injection de ces nouveaux fonds, aura à cœur d'appuyer de façon récurrente la mission des cuisines collectives qui œuvrent pour le développement de l'autonomie alimentaire, comme il s'y est engagé dans les orientations adoptées en 2006. (Réf. *Croque-Notes*, vol. 16, n°1, avril 2011.)

S'efforçant d'obtenir que soient réaffirmées clairement auprès des autorités compétentes les règles budgétaires qui doivent présider à l'allocation des fonds en sécurité alimentaire, le RCCQ entend bien que ces règles soient appliquées sur l'ensemble du territoire et que la répartition soit effectuée de façon équitable dans toutes les régions du Québec. Et cela, dans le respect de la politique gouvernementale sur l'action communautaire, qui stipule qu'une part prépondérante des budgets alloués à l'action communautaire autonome devrait être allouée en appui à la mission globale, soit de façon récurrente.

Soyons vigilants et solidaires

Montréal, le 8 septembre 2011

Monsieur André Dontigny
Direction du développement des individus et de l'environnement social
Direction générale de la santé publique
1075, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1



Sujet : Allocation de nouveaux budgets en sécurité alimentaire

Monsieur,

Nous vous remercions de la lettre que vous nous avez adressée et des clarifications apportées concernant l'allocation des budgets du Programme national de sécurité alimentaire. Le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) veut aujourd'hui porter à votre attention de nouveaux éléments en lien avec le soutien à apporter aux cuisines collectives au regard du rôle qu'elles assument auprès de la population.

Dans le dernier Plan budgétaire du gouvernement du Québec, une aide supplémentaire de deux millions de dollars a été annoncée pour les trois prochaines années dans le cadre de la lutte à la pauvreté pour « renforcer le financement des organismes qui ont une mission de sécurité alimentaire, tels que les cuisines collectives, les banques alimentaires, les centres de dépannage ». (Réf. *Plan budgétaire 2011-2012*, page 409.)

Le Regroupement des cuisines collectives du Québec se réjouit de l'annonce de crédits supplémentaires pour la sécurité alimentaire. Cependant, il désire s'assurer que le gouvernement, avec l'injection de ces nouveaux fonds, aura à cœur d'appuyer de façon tangible et récurrente la mission des organismes qui œuvrent pour le développement de l'autonomie alimentaire des catégories de populations vulnérables, comme il s'y est engagé par les orientations adoptées en 2006.

Nous souhaitons nous assurer auprès de vous :

1° que les règles budgétaires déterminées en 2006 par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour les budgets en sécurité alimentaire, établissant la répartition à 75 % des fonds pour l'autonomie alimentaire et 25 % pour le dépannage alimentaire, seront appliquées à ces nouveaux budgets;

2° que ces pourcentages seront respectés dans chacune des régions du Québec et que le tout se fera en toute équité entre les ressources qui offrent un dépannage alimentaire et celles qui s'efforcent de développer l'autonomie alimentaire.

Dans certaines régions du Québec, on nous dit que ces règles sont bien observées. Par contre, les signaux d'alarme que nous avons reçus concernant l'allocation des fonds dans d'autres régions, au regard du respect des orientations et des règles fixées, nous paraissent assez sérieux pour justifier de vous réitérer notre profonde préoccupation. Rappelons que, selon les informations qui nous ont été communiquées, dans certaines régions du Québec, les barèmes de répartition fixés par le MSSS ne seraient pas respectés. Ou encore, les fonds sont rendus disponibles uniquement par l'entremise de projets ou d'ententes de services. Ce qui ne respecte pas le principe de prépondérance du financement en appui à la mission globale qui devrait guider la répartition des budgets destinés aux groupes communautaires autonomes et ne favorise pas la stabilité de leur fonctionnement et de leur rôle auprès de la population. On nous a aussi souligné la récupération, à d'autres fins, de fonds qui devraient être alloués à la sécurité alimentaire, ce que nous déplorons.

Les réponses que nous avons reçues jusqu'ici à nos questions ne nous ont pas rassurées quant au respect des règles établies. Il est pour nous vital que le financement gouvernemental destiné à soutenir l'autonomie alimentaire soit véritablement utilisé à cette fin sur le terrain.

Alors que la crise alimentaire et sanitaire se prolonge de façon alarmante, portant le prix des denrées de base à des sommets, la vie quotidienne s'en trouve affectée pour un nombre grandissant de Québécoises et de Québécois. C'est un constat dont sont témoins sur une base régulière les cuisines collectives, un mouvement qui compte environ 1 400 groupes sur le terrain contribuant à nourrir annuellement quelque 37 000 personnes. Les cuisines collectives répondent à une diversité de besoins et sont accessibles à toute personne de la communauté, combattant ainsi l'exclusion et la ghettoïsation sociales et économiques.

Tout en reconnaissant le rôle utile du dépannage alimentaire, il est important de renforcer les solutions alternatives que sont les cuisines collectives qui, en se basant sur la prise en charge, visent le développement de l'autonomie alimentaire des personnes.

Le RCCQ est confiant que vous reconnaîtrez le bien-fondé de ce désir de l'ensemble de nos membres que soient réaffirmées clairement auprès de toutes les autorités compétentes les règles budgétaires qui doivent présider à l'allocation des fonds en sécurité alimentaire. Voilà pourquoi nous faisons appel à vous pour assurer le respect de ces règles sur l'ensemble du territoire québécois.

Dans l'attente d'une confirmation de votre part de l'application des orientations déterminées par le MSSS en 2006 aux nouveaux budgets en sécurité alimentaire, à la grandeur du Québec et dans le respect de la politique gouvernementale sur l'action communautaire, nous demeurons disponibles pour toute rencontre et demande d'information complémentaire et nous vous prions d'agrèer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Nicole Ducharme
Présidente

La politique gouvernementale sur l'action communautaire, 10 ans plus tard

Un outil à mieux connaître et à promouvoir

Marie Leclerc, coordonnatrice générale, RCCQ



Deux événements ont marqué cet automne l'anniversaire de l'adoption en 2001 de la politique gouvernementale intitulée « L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec » :

- **14 septembre** : la Journée de réflexion des membres du Comité interministériel de l'action communautaire, à laquelle étaient invités des représentantes et représentants des milieux communautaires ayant joué un rôle actif dans la mise en œuvre de la politique;

- **22 et 23 septembre** : le Colloque organisé par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome sous le titre « La Politique gouvernementale sur l'action communautaire de 2001, quels changements depuis 10 ans? », événement auquel ont participé quelque 100 personnes.

Lors de ces deux événements, on été précisé, tant du côté communautaire que gouvernemental, le rôle indispensable de cette politique gouvernementale en appui à l'exercice de la citoyenneté et au développement social. Soulignant les pas accomplis en dix ans¹, on a affirmé du même souffle que beaucoup reste encore à faire pour que les principes directeurs de la politique soient réellement mis en œuvre de façon transversale dans toute la structure gouvernementale.

Ce qui confirme le bilan de la mise en œuvre de la politique gouvernementale qui a été effectué l'hiver dernier par le comité de lutte pour le

financement des cuisines collectives (CLFCC). Ce dernier constatait notamment que les balises nationales prévues par cette politique pour assurer l'équité entre les régions ne sont pas respectées et appliquées sur tout le territoire, ce qui crée des distorsions dans le financement des membres du RCCQ. Sans aucunement vouloir remettre en question les acquis historiques des groupes qui ont joui de conditions plus favorables par le passé et qui sont arrivés à se doter d'une structure de financement décente, il n'en demeure pas moins qu'un rattrapage s'impose et que la politique ne joue pas suffisamment son rôle à cet égard.

Lors de ces événements, il est aussi ressorti des échanges qu'un rehaussement du financement est indispensable si l'on veut pouvoir explorer des voies nouvelles, tout en assurant une continuité d'intervention de la part des organismes d'action communautaire autonome. Enfin, toutes et tous ont convenu de la nécessité d'une plus grande appropriation du contenu de cette politique, tant au sein de l'appareil gouvernemental que dans les milieux communautaires, pour qu'elle permette une réelle reconnaissance des acteurs sociaux que sont les groupes communautaires. Des outils pourraient être produits à cet effet à l'initiative du RQ-ACA. C'est à suivre!



Photo : Pierre Duimet

¹ Certains aspects positifs de la mise en œuvre inégale de la politique gouvernementale sur l'action communautaire :

- augmentation du pourcentage alloué au financement à la mission par rapport aux ententes de services et projets ponctuels;
- obtention d'une relative indépendance des organismes par rapport à l'État;
- soutien financier triennal;
- allègement de la paperasserie;
- clarification des relations avec les fonctionnaires;

« Là où le bât blesse le plus est sans contredit l'absence de programme ou de programme adéquat dans plusieurs ministères (...) nous ne pouvons passer sous silence le sous-financement chronique puisque les organismes reçoivent en moyenne 110 629\$ pour leur financement à la mission. Ce montant comprend les ressources ouvertes vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine (...) »

(Source : RQ-ACA, « Le Québec en avance : oui, mais des pas restent à faire », lettre ouverte envoyée aux médias le 14 septembre 2011.)



Des nouvelles du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

Marie Leclerc, coordonnatrice générale, RCCQ

L'hiver dernier, le RCCQ invitait ses membres à s'associer à la campagne conjointe de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) et de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) dont est membre le RCCQ. Ces deux organisations regroupent près de 3 000 organismes oeuvrant principalement dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Cette campagne vise à démontrer au gouvernement que les groupes qui reçoivent du financement en appui à la mission globale dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) rejettent massivement le projet de convention triennale présenté dans sa version 2010 par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et qu'ils vont prendre les moyens pour défendre l'action communautaire autonome.

Cette mobilisation, qui a suscité jusqu'ici l'adhésion de 1800 conseils d'administration d'organismes communautaires autonomes, appelle les groupes à ne pas signer cette convention parce qu'elle :

- instaurerait de nouvelles règles qui compromettraient l'autonomie des organismes, notamment par un **accroissement du contrôle et par des visites non encadrées**;
- **fragiliserait les organismes** d'un point de vue financier;
- fragiliserait le lien de confiance établi avec les personnes qui recourent aux organismes, notamment en **mettant en péril la confidentialité**.

Où en est-on avec le projet de convention?

Cette action a permis d'obtenir le report en 2012 de l'application d'un nouveau projet de convention (réf. *Croque-Notes*, vol. 16, n° 1, avril 2011). Elle est aussi venue appuyer les

négociations visant la révision du contenu du projet. Après plusieurs rencontres d'échanges entre les représentants communautaires et leurs vis-à-vis gouvernementaux, une 2^e version a été présentée par le ministère en juin dernier. Depuis ce temps, ce document fait l'objet de discussions intenses.

Nous avons tous hâte de connaître les prochaines étapes de mobilisation visant à obtenir QUE LE PROJET DE CONVENTION RESPECTE L'AUTONOMIE ET LA MISSION des organismes d'action communautaire autonome. Ces étapes seront communiquées au cours de l'automne, et les membres du RCCQ en seront aussitôt informés.

En attendant, il est essentiel de maintenir des positions fortes et solidaires et donc de continuer d'appuyer les représentations que font la TRPOCB et la Coalition des TROC en notre nom à tous. Pourquoi? Pour obtenir des modifications considérables au projet de convention et empêcher des reculs majeurs dans les conditions de financement des groupes.

Et le rehaussement du financement?

Il nous faut aussi travailler ensemble pour que les organismes communautaires obtiennent un rehaussement de leur financement en appui à la mission. Si la conjoncture est difficile pour la population, elle l'est aussi pour les groupes sur le terrain. Le gouvernement, tout comme l'ensemble des députés, doit y être sensibilisé.

Voilà pourquoi le RCCQ invite ses membres et les personnes participantes au sein des groupes de cuisine collective à participer aux mobilisations visant à faire la promotion de l'action communautaire autonome et à faire connaître les attentes des organismes d'action communautaire autonome d'être reconnus et soutenus financièrement dans la réalisation de leur mission auprès de la population.

Ensemble, défendons notre autonomie!

Chaque membre a sa place!

Isabelle Phaneuf, coordonnatrice de la vie associative



À la suite de l'adoption du *membership* simplifié à la dernière assemblée générale annuelle du RCCQ, le 8 juin dernier, un comité s'est vu confier, par le conseil d'administration (C. A.), le mandat de procéder à la reclassification des membres à la lumière des modifications aux règlements généraux.

Outre ce mandat, le comité d'adhésion aura également, cette année, la tâche de recommander au C. A., l'acceptation des nouveaux membres, de faire des recommandations sur les modalités d'adhésion et de participation des membres (délégation, cotisation, etc.) et la conception et la mise à jour des mécanismes et des outils d'adhésion au RCCQ.

Le *membership* simplifié

Rappelons-nous, d'abord, les définitions qui ont été retenues ou révisées.

Groupe de cuisine collective

S'inscrivant dans une vision d'autonomie alimentaire, la cuisine collective est un petit groupe de personnes qui mettent en commun leur temps, leur argent et leurs compétences pour confectionner, en quatre étapes (planification, achats, cuisson, évaluation) des plats économiques, sains et appétissants qu'elles rapportent chez elles.

- Elle s'adresse à toutes les personnes qui ont le souci d'une saine alimentation et d'une meilleure qualité de vie pour elles et leur famille.
- Elle favorise l'implication individuelle et collective dans la communauté. Le tout se fait dans le plaisir et les principes d'éducation populaire.
- La démarche de cuisine collective s'appuie sur les valeurs véhiculées :
 - √ solidarité;
 - √ démocratie;
 - √ équité et justice sociale;
 - √ autonomie et prise en charge individuelle et collective;
 - √ respect de la personne et dignité.

Groupe de cuisine collective sans attache

Un groupe de cuisine collective qui n'a pas de lien structurel avec une organisation membre du RCCQ.

Activités apparentées aux cuisines collectives

La rencontre sur une base ponctuelle et sporadique de personnes pour des fins de sensibilisation d'information ou d'expérimentation de la cuisine en groupe ne constitue pas un groupe de cuisine collective au sens de la définition du RCCQ. Exemples : atelier ou cours sur le pain, activité de purée de bébés, repas communautaires, etc.

Les membres du RCCQ

(selon des règlements généraux du RCCQ adoptés à l'AGA du 8 juin 2011)

Membership simplifié

Les membres se divisent en trois (3) catégories :

1. Membre régulier
 - Groupe de cuisine collective
 - Organisation
2. Membre affilié
3. Membre honoraire

Membre régulier – Groupe de cuisine collective

Groupe de cuisine collective cuisinant depuis au moins quatre mois et adhérent à la Base d'unité politique du RCCQ.

Présence à la rencontre provinciale	✓
Présence à l'AGA	✓
Droit de parole	✓
Droit de vote en AGA	1
Nombre de sièges réservés au C.A.	5
Cotisation	À déterminer par le C. A.

Membre régulier – Organisation

Organisation de groupes de cuisine collective
Organisme communautaire qui a comme activité principale le développement et la consolidation de groupes de cuisine collective. Il doit adhérer à la Base d'unité politique du RCCQ. Il doit inscrire tous ses groupes de cuisine collective comme membres du RCCQ.

Présence à la rencontre provinciale	✓
Présence à l'AGA	✓
Droit de parole	✓
Droit de vote en AGA	1
Nombre de sièges réservés au C.A.	2
Cotisation	À déterminer par le C. A.

Membre régulier – Organisation

Organisme avec un service / volet de cuisine collective
Organisme communautaire qui soutient des groupes de cuisine collective à l'intérieur de ses activités. Il doit adhérer à la Base d'unité politique du RCCQ. Il doit inscrire tous ses groupes de cuisine collective comme membres du RCCQ.

Présence à la rencontre provinciale	✓
Présence à l'AGA	✓
Droit de parole	✓
Droit de vote en AGA	1
Nombre de sièges réservés au C.A.	2
Cotisation	À déterminer par le C. A.

Membre affilié

Autre organisme, entreprise ou personne qui appuie la mission, les valeurs et les objectifs du RCCQ. Il n'a aucun groupe de cuisine collective.

Présence à la rencontre provinciale	✓
Présence à l'AGA	✓
Droit de parole	✓
Droit de vote en AGA	✗
Nombre de sièges réservés au C.A.	0
Cotisation	À déterminer par le C. A.

Membre honoraire

Il est loisible au conseil d'administration, par résolution, de nommer membre honoraire du RCCQ toute personne ou organisation qui aura rendu service au RCCQ par son travail ou par ses dons et qui aura manifesté son appui aux buts poursuivis par le RCCQ.

Présence à la rencontre provinciale	✓
Présence à l'AGA	✓
Droit de parole	✓
Droit de vote en AGA	✗
Nombre de sièges réservés au C.A.	0
Cotisation	Membre à vie

Les enjeux et les défis auxquels le mouvement des cuisines collectives fait face

- Préserver la place des personnes participantes dans la structure et le fonctionnement du RCCQ, dans le respect de la base d'unité politique.
- Renforcer les liens du RCCQ avec les groupes de cuisine collective.
- Maintenir la participation prépondérante des groupes de cuisine collective dans les instances du RCCQ.
- Reconnaître l'apport des organisations de groupes de cuisine collective et des organisations avec un service / volet de cuisine collective dans le développement du mouvement des cuisines collectives.
- Mettre de l'avant l'intérêt collectif de tous les membres.

Pour mener à bien la reclassification des membres du RCCQ, nous solliciterons votre collaboration afin que nous puissions avoir en notre possession toutes les informations pertinentes à la mise en œuvre de ce *membership* renouvelé. Donc, dans les prochaines semaines, nous communiquerons avec certains d'entre vous pour mettre à jour votre dossier de membre, et ce, afin que vous soyez représentés dans la bonne catégorie et que vous puissiez jouir pleinement de votre adhésion au RCCQ.

Pour plus d'information concernant le *membership*, n'hésitez pas à communiquer avec moi!

Foire aux questions des membres

Une organisation de cuisine collective doit-elle être composée d'au moins cinq groupes de cuisine collective pour être admissible comme Membre régulier – Organisation de groupes de cuisine collective?

Non, le nombre n'importe pas. Cependant, tous les groupes de cuisine collective doivent tous être inscrits à titre de Membre régulier - Groupe de cuisine collective.

Si une organisation de groupes de cuisine collective comprend 20 groupes de cuisine collective dans quatre lieux différents, doivent-ils tous être inscrits à titre de Membre régulier - Groupe de cuisine collective?

Dans la mesure où ils font tous partie de la même organisation et que celle-ci est Membre régulier – Organisation de groupes de cuisine collective, ils doivent tous être inscrits.

Quel est le but d'inscrire tous les groupes de cuisine collective représentés par une organisation de groupes de cuisine collective?

On vise une meilleure représentativité des membres par le RCCQ. On vise aussi une plus grande reconnaissance des groupes de cuisine collective au sein du RCCQ.

À la suite de l'entrée en vigueur des modifications aux statuts de membres, quelles conséquences pouvons-nous envisager sur le *membership* du RCCQ?

On parle d'une possibilité de 909 groupes de cuisine collective membres du RCCQ plutôt que de 255 à l'heure actuelle.

Il est dit dans le document à l'attention des membres qu'un groupe qui prépare des purées de bébé n'est pas reconnu comme cuisine collective au sens où l'entend le RCCQ. Pourquoi?

Bien que nous parlions en effet de nourriture préparée en groupe que les participantes la rapportent à la maison, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là davantage d'un atelier ponctuel que d'une cuisine collective à proprement parler.

Une Table des régions

Diane Roberge, coordonnatrice du programme de formation, RCCQ

L'assemblée générale de juin 2011 a permis de valider la création de la *Table des régions*. Pour bien amorcer ce travail, une période de transition sera nécessaire. Pendant cette période, nous ferons appel aux participantes et participants qui étaient impliqués dans le groupe de travail des régions en 2010-2011. Étant donné que plusieurs régions ne sont pas représentées, nous

invitons les personnes qui souhaitent contribuer à la construction de cette *Table* à communiquer avec nous. C'est avec plaisir que nous vous expliquerons les exigences et les objectifs de cette *Table*.





Un comité de formation est né

Diane Roberge, coordonnatrice du programme de formation, RCCQ

La rencontre du 16 septembre a été l'occasion d'un premier contact entre les membres du comité de formation. Les personnes suivantes le composent : madame Nicole Ducharme, représentant le conseil d'administration du RCCQ, monsieur Alain Dunberry, professeur à l'Université du Québec à Montréal et personne-ressource pour le comité, madame Chantale Descheneaux, formatrice-animatrice au RCCQ et personne-ressource pour le comité, et deux membres

de l'équipe de travail, mesdames Marie Leclerc, coordonnatrice générale, et Diane Roberge, coordonnatrice du programme de formation et responsable du comité. Les objets de travail de ce comité seront les suivants : se pencher sur l'ensemble des formations offertes par le RCCQ et travailler à dégager une orientation pour l'ensemble du programme de formation.

Des formations

Diane Roberge, coordonnatrice du programme de formation, RCCQ

Nous vous invitons à participer aux formations offertes par le RCCQ. Pour ce faire, vous devez manifester votre intérêt à madame Oumou Diallo, agente de bureau, qui vous inscrira sur notre liste d'attente. Cette liste nous permettra de communiquer avec vous et de vous informer des dates et de conditions de participation aux formations.

Petit rappel : nous nous déplaçons en région pour aller vous voir! Il suffit que vous communiquiez avec nous et que nous nous entendions sur les dates... En voici quelques unes déjà ciblées...

Cet agenda est sujet à changement.

Automne 2011			
Régions	Formation <i>Démarrage d'une cuisine collective</i>		Formation <i>Animation d'une cuisine collective</i>
	Français	Anglais	
Montréal	13 - 14 octobre	22 - 23 novembre	19 - 20 octobre
Lanaudière	18 - 19 octobre		
Capitale-Nationale	22 - 23 octobre		
Gaspésie	1 - 2 novembre		
Laval	29 - 30 novembre		

Un réseau de formatrices-animatrices en construction...

Diane Roberge, coordonnatrice du programme de formation, RCCQ



Cinq formatrices-animatrices ont terminé un parcours leur permettant d'offrir la formation *Démarrage d'une cuisine collective* dans leur région respective : Centre du Québec, Mauricie, Montérégie, Montréal, Saguenay-Lac Saint-Jean, Capitale-Nationale et Chaudière Appalaches. Elles portent désormais le titre de *formatrices-animatrices* et pourront vous accueillir lors de la tenue d'une formation *Démarrage d'une cuisine collective* offerte dans les régions nommées plus haut.

Je vous présente ces formatrices-animatrices :



Isabelle Bernier,
Capitale-Nationale et
Chaudière Appalaches



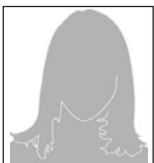
Chantale Descheneaux,
Centre du Québec et Mauricie



Caroline Dufresne,
Montréal



Josée Primeau,
Montérégie, Montréal



France Desjardins
Saguenay

Pour être officiellement accréditées, ces dernières ont suivi les quatre sessions de la formation *Mains à la pâte*, puis elles se sont imprégnées des contenus de la formation démarrage. Je vous rappelle que la formation *Mains à la pâte* visait à permettre aux personnes qui la suivaient d'acquérir les connaissances nécessaires pour ensuite être en mesure d'accompagner et de soutenir des groupes de cuisine dans de multiples circonstances. Cela exige d'elles des aptitudes d'écoute remarquables, et elles doivent avoir le souci de bien répondre aux demandes qui leur sont faites. Les compétences acquises grâce à la formation *Mains à la pâte* leur donne aussi les outils nécessaires pour offrir les formations du RCCQ.

Ainsi, le RCCQ a eu recours aux services de ces cinq premières formatrices-animatrices à plusieurs reprises lors de différents événements. Vous les avez d'ailleurs peut-être vues lors d'une assemblée générale ou à l'occasion du Congrès de 2009.

Certaines d'entre elles ont été actives dans le mouvement des cuisines collectives en tant qu'animatrices de groupes, et toutes se sont impliquées dans leur milieu à différents moments.

Le RCCQ est heureux qu'elles se joignent à notre équipe. Elles contribuent ainsi à accroître notre offre de formation dans les régions du Québec.

Nos formations / Nos accompagnements

DÉMARRAGE D'UNE

CUISINE COLLECTIVE

Pour toutes
les personnes voulant
démarrer des cuisines collectives

- Indispensable pour commencer ou rafraîchir la vie d'un groupe de cuisine collective.
- Une exploration du fonctionnement et de l'organisation d'une cuisine collective.
- À votre disposition, une boîte à outils riche de renseignements : l'histoire des cuisines collectives, leur définition, leur Base d'unité politique, les ressources utiles, les moyens de recrutement, les étapes organisationnelles (auxquelles s'ajoutent un lexique culinaire et un tableau de différentes équivalences), le *membership* du RCCQ.

- Formation de 2 jours.
- 50 \$ par personne.
- La formation est offerte à un groupe de 10 personnes et plus.

SENSIBILISATION

À LA SAINE ALIMENTATION

Pour les membres du RCCQ

Vous aimeriez en savoir plus sur la saine alimentation? Vous désirez savoir comment initier les participantes de votre groupe de cuisine collective à la saine alimentation? Ou comment intégrer les critères d'une saine alimentation dans votre cuisine collective?

- Formation d'une journée.
- 25 \$ par personne.
- La formation est offerte à un groupe de 10 personnes et plus.

FORMATION À LA CARTE

Pour les membres du RCCQ

- Permet d'aller plus loin sur des questions qui intéressent un groupe de cuisine collective (rôle du conseil d'administration, *empowerment*, développement du pouvoir d'agir).
- Répond à un besoin spécifique manifesté par une cuisine collective (par exemple le recrutement).
- Formation d'une journée.
- 10 \$ par personne.
- La formation est offerte à un groupe de 10 personnes et plus.

ANIMATION D'UNE

CUISINE COLLECTIVE

Pour animatrices et
responsables des cuisines
collectives des organismes
membres du RCCQ

Cette formation a pour objectif de mieux outiller les animatrices des groupes de cuisine collective quant à leur animation et de leur permettre l'acquisition de connaissances pour consolider leur propre expérience.

- Formation sur 3 jours en 2 étapes : 2 jours consécutifs suivis ultérieurement d'une 3^e journée de validation des expériences.
- 75 \$ par personne.
- La formation est offerte à un groupe de 10 personnes et plus.

LES MAINS À LA PÂTE

Pour les membres du RCCQ

- Souhaitez-vous avoir du soutien pour réaliser une action permettant à votre organisme ou à l'un de vos groupes de se consolider en vivant une démarche « *d'empowerment ou développement du pouvoir d'agir* »?

Exemples : Un groupe souhaite davantage d'autonomie : ça veut dire quoi? Ça se vit comment? Un autre groupe se questionne sur la qualité de l'alimentation offerte dans sa région, son quartier, qu'est-ce qu'on fait? Un autre se demande pourquoi il y a encore tant de pauvreté, quelle action poser pour changer les choses? Votre organisme veut mettre en pratique *l'autonomie et la prise en charge* de ses groupes et se demande comment faire et dans quelles conditions? Ou toutes autres questions qui vous préoccupent...

- Pour que votre organisation, ou votre groupe de cuisine collective, vive cette belle aventure « *l'empowerment ou développement du pouvoir d'agir* », faites appel à une accompagnatrice accréditée par le RCCQ qui soutiendra votre démarche et réfléchira avec vous aux conditions favorables à la réalisation de vos objectifs, en tenant compte de votre réalité, et grâce à un cheminement qui vous sera spécialement adapté.

- Minimum de 4 rencontres de 2 heures chacune.
- 225 \$ pour un groupe de 5 à 10 personnes.

Les documents de formation sont
inclus.



CASSETTES VIDÉOS

LES CHAUDRONS QUI CHANTENT

Ce documentaire explique le concept de base et le fonctionnement d'une cuisine collective.

Réalisation : Stella Valiani
Durée : 15 minutes
Coût : 30 \$

PAS SI DIFFÉRENTES QUE ÇA

Cette vidéo relate le stage, en 1990, d'un groupe de femmes des cuisines collectives du Québec chez les cuisines collectives du Pérou.

Réalisation : Stella Valiani
Durée : 31 minutes
Coût : 30 \$

RASSEMBLEMENT PROVINCIAL 10^e ANNIVERSAIRE

Cette vidéo relate les principaux moments de la grande fête du 10^e anniversaire, le premier rassemblement des cuisines collectives du Québec. Trois journées de grand enthousiasme : les 17-18-19 octobre 2001.

Durée : 87 minutes
Coût : 15 \$

ON LÂCHE PAS...

Lors du rassemblement du 10^e anniversaire, les Cuisines collectives du Grand Plateau de Montréal nous offrait en performance une pièce de théâtre. Celle-ci vous est offerte sur cassette vidéo.

Durée : 15 minutes
Coût : 15 \$

STIR IT UP (EN ANGLAIS)

Vidéocassette sur l'histoire de cuisines collectives dans plusieurs provinces canadiennes.

Durée : 24 minutes
Coût : 26,95 \$

Office national du film
P.O. Box 6100, Station Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3H5
N° de commande : 113C 9194 030



DOCUMENTATION

PAUVRETÉ ET AUTONOMIE SOCIALE : LES CUISINES COLLECTIVES COMME STRATÉGIE DE SOLIDARITÉ

Publié en novembre 1998, ce document est écrit et conçu en partenariat avec Relais-femmes et le RCCQ. Il est le fruit d'une recherche faite dans tout le Québec sur l'impact économique et social du mouvement des cuisines collectives.

Coût : 10 \$ pour les membres
15 \$ pour les non-membres

L'EMPOWERMENT ET L'ACTION DES CUISINES COLLECTIVES DES BOIS-FRANCS

RAPPORT DE RECHERCHE - PHASE I ET II
Cuisines collectives des Bois-Francis
Téléphone : (819) 758-6695

Coût : 10 \$/exemplaire
(étudiants et groupes
communautaires)
15 \$/exemplaire (autres)

TOUT CUIT DANS LE BEC

OUTIL POUR LES ANIMATRICES
Club populaire des consommateurs
de Pointe-Saint-Charles
Téléphone : (514) 932-5088
Coût : 10 \$

ATELIERS DE CUISSON

OUTIL POUR LES ANIMATRICES DE
CUISSONS POUR ENFANTS DE 3 À 5 ANS
ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT
Cuisines collectives « Bouchée
Double » Memphrémagog
Téléphone : (819) 868-2153
Coût : 15 \$ (livre et CD)



LIVRES DE RECETTES

LE SECRET EST DANS LA BOÎTE À LUNCH - 2^e ÉDITION

Cuisines collectives du Grand Plateau
Téléphone : (514) 523-1752
Courriel : ccgp@cam.org
Coût : 10 \$

AU CŒUR DES CUISINES COLLECTIVES

Entre Parents de Montréal-Nord
Téléphone : (514) 329-1233
Coût : 10 \$

LES RECETTES D'ASDÉMÈNE

La Collective des femmes de Nicolet et
région inc.
Téléphone : (819) 293-5958
Coût : 10 \$

LA CUISINE CRÉOLE DU SNAC

SNAC
Téléphone : (514) 385-6499
Courriel : snac@sympatico.ca
Coût : 5 \$

RECETTES DE CUISINE DE L'AN 2000

Centre communautaire Le Phare inc.
Téléphone : (514) 494-0434
Courriel : lephare@cam.org
Coût : 5 \$

RECUEIL DE RECETTES DES CUISINES COLLECTIVES DE LA JOYEUSE MARMITE

Cuisines collectives La Joyeuse Marmite
Téléphone : (450) 581-0468
Coût : 12 \$

POUR GOÛTER UN PEU PLUS À LA VIE

Les Cuisines collectives des Bois-Francis
Téléphone : (819) 758-6695
Courriel : cuisines.collectives@ivic.qc.ca
Coût : 12 \$

LE PLAISIR DE CUISINER ENSEMBLE

Centre de ressources familiales
Téléphone : (450) 264-4598
Sans frais : 1 877 264-4598
Offert en français et en anglais
Coût : 10 \$

VITE ET BON

Cuisines collectives « Bouchée Double »
Memphrémagog
Téléphone : (819) 868-2153
Courriel : boucheedouble@cgocable.ca
Coût : 10 \$

COOK'N SHARE (EN ANGLAIS)

Cuisines collectives Caroline Cordner
Téléphone : (514) 482-3205
Courriel : nangor@sympatico.ca
Coût : 15 \$

**Les prix indiqués n'incluent
pas les frais d'envoi**

Nouveau membre

Centre de femmes du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu

Aide-mémoire

Les dossiers des membres doivent contenir les documents suivants, selon le statut de membre :

- Lettres patentes (copie de la charte)
 - Règlements généraux de l'organisation
 - Dernier rapport d'activités de l'organisation
-

Du 23 au 29 octobre 2011

SEMAINE NATIONALE DE VISIBILITÉ DE L'ACA

Cette année, les activités de la Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome (ACA) se dérouleront au Québec, du 23 au 29 octobre 2011. On peut se procurer le matériel de visibilité en s'adressant au Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), à l'adresse suivante : communication@rq-aca.org.

Pour obtenir des informations relatives à ces activités et le calendrier des événements, consultez le site Internet www.rq-aca.org/3.1journeenationale.html.

Priorités 2011-2012

Adoptées par l'AGA du RCCQ - 8 juin 2011



**REGROUPEMENT DES
CUISINES COLLECTIVES
DU QUÉBEC**

Présentation

Les priorités présentées ci-après visent à guider les actions du RCCQ pour 2011-2012 en appui au développement du mouvement des cuisines collectives.

Elles serviront de guide pour l'articulation du Plan d'action du RCCQ. Celui-ci visera comme l'an dernier à situer les défis à relever dans la présente conjoncture, en définissant les activités à réaliser pour y parvenir. Cette conjoncture nécessite plus que jamais de mener des actions concertées et solidaires pour une plus grande justice sociale et un meilleur partage de la richesse collective.

Comme l'an dernier, le Plan d'action visera également à améliorer le fonctionnement du RCCQ, à favoriser le développement d'une vision commune et à renforcer la cohésion du mouvement des cuisines collectives, tout en resserrant les liens avec nos partenaires.

Ces priorités sont le prolongement de celles adoptées en 2010-2011, actualisées à partir des travaux réalisés durant la dernière année, en tenant compte des activités déjà projetées en lien avec les orientations adoptées par le Congrès d'orientation de 2009.

Priorités proposées pour 2011-2012

Dans le but d'actualiser notre vision de l'évolution du mouvement des cuisines collectives et des besoins et aspirations auxquels doit s'efforcer de répondre le RCCQ :

- **Poursuivre le renforcement de la cohésion du mouvement des cuisines collectives en développant une dynamique interne qui favorise la participation de toutes et de tous, un sentiment d'appartenance et l'implication des membres du RCCQ. (Référence aux orientations quinquennales – régions, place des participantEs et membership.)**
- **Élaborer et mettre en oeuvre une démarche de reconnaissance du rôle alternatif des cuisines collectives et susciter la mobilisation locale, régionale et nationale avec les divers partenaires en lien avec l'autonomie alimentaire. (Référence aux orientations quinquennales - soutien aux groupes, place des personnes participantes, financement et image des cuisines collectives.)**
- **Réaliser un processus de bilan organisationnel et de planification des activités du RCCQ en interaction avec les démarches des groupes de travail et des comités du regroupement, selon une vision d'ensemble et avec la perspective de se projeter vers les célébrations du 25^e anniversaire du RCCQ. (Référence à la planification quinquennale.)**

Comités permanents – comités consultatifs du RCCQ découlant du Plan d'action 2011-2012

Document adopté au C.A. du RCCQ du 30 septembre 2011

COMITÉS PERMANENTS

« Le rôle des comités doit se limiter à renseigner le C. A. ou à l'aider dans son travail et, en toutes circonstances, à exécuter ses instructions. » Référence à la Loi sur les compagnies (Boîte à outils CSMO-ÉSAC)

Nom	Mandat (déterminé par le C. A.)	Composition (déterminée par le C. A.) <i>Tous les comités peuvent faire appel à des personnes-ressources au besoin</i>	Compétences recherchées pour l'ensemble du groupe
COMITÉ DE LUTTE POUR LE FINANCEMENT DES CUISINES COLLECTIVES (CLFCC)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une connaissance de la diversité des programmes et des voies de financement des cuisines collectives ▪ Poursuivre la démarche de reconnaissance du mouvement des cuisines collectives en recommandant au C. A. des actions en vue d'obtenir un financement adéquat pour tous les membres réguliers du RCCQ ▪ Recommander au C. A. la composition du comité négociation 	Coordination : coordonnatrice générale <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 à 7 membres du RCCQ dont au moins un membre du C. A. ▪ La présidence du RCCQ siège d'office 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance de l'histoire de la lutte pour le financement des c. c. ▪ Capacité à argumenter sur la nécessité du financement des c. c. et à défendre cette idée ▪ Compréhension globale de la conjoncture de la recherche de financement (dont contraintes des bailleurs de fonds) ▪ Capacité à élaborer des revendications financières réalistes (liées aux réalités du terrain) et crédibles (défendables) ▪ Capacité à baliser et à mandater le comité négociation (définir l'idéal et le minimal : à valider par le C. A.) ▪ Capacité de faire valoir l'intérêt collectif
COMITÉ NÉGOCIATION POUR LE FINANCEMENT DES CUISINES COLLECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représenter les membres et le RCCQ auprès du MSSS et des autres instances gouvernementales en vue d'obtenir un financement adéquat pour tous les membres réguliers du RCCQ 	Coordination : coordonnatrice générale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Minimum de 3 personnes ▪ 1 ou plusieurs membres du C. A. ▪ La présidence du RCCQ siège d'office 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance de l'histoire de la lutte pour le financement des c. c. ▪ Capacité à argumenter sur la nécessité du financement des c. c. et à défendre cette idée ▪ Compréhension globale de la conjoncture actuelle de la recherche de financement (dont contraintes des bailleurs de fonds) ▪ Capacité de négociation à partir des balises émises par le CLFCC
COMITÉ RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la politique des conditions de travail du personnel et en recommander l'adoption au C. A. ▪ Appliquer cette politique et voir à son respect ▪ Mettre en place des conditions favorables à l'intégration, au perfectionnement et à la formation du personnel salarié, des membres du conseil d'administration et des bénévoles 	Coordination : coordonnatrice de la gestion financière et des ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 membres du C. A. ▪ 2 membres de l'équipe de travail du RCCQ (incluant la coordonnatrice de la gestion financière et des ressources humaines) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des lois relatives aux relations de travail en vigueur au Québec ▪ Connaissance de la politique sur les conditions de travail du RCCQ ▪ Expérience en gestion des ressources humaines (un atout) ▪ Capacité de faire valoir l'intérêt collectif
COMITÉ EMBAUCHE ET SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer les recommandations au C. A. concernant l'embauche, la mise à pied et le congédiement du personnel et en effectuer le suivi ▪ Effectuer l'évaluation annuelle et le suivi des employées 	Soutien : coordonnatrice de la gestion financière et des ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 membres du C. A. siégeant au comité ressources humaines ▪ La coordonnatrice générale collabore d'office aux travaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance de la politique sur les conditions de travail du RCCQ ▪ Expérience en gestion des ressources humaines (un atout) ▪ Capacité de faire valoir l'intérêt collectif
COMITÉ DE NÉGOCIATION RAISONNÉE (CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉES DU RCCQ)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler à l'amélioration des conditions de travail des employées du RCCQ dans l'intérêt des deux parties 	Sur une base paritaire : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 membres mandatées par le C. A. (employeur) ▪ 2 membres mandatées par l'équipe de travail du RCCQ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des lois relatives aux relations de travail en vigueur au Québec ▪ Connaissance de la politique sur les conditions de travail du RCCQ ▪ Expérience en gestion des ressources humaines (un atout) ▪ Capacité de négociation ▪ Capacité d'analyse, vision d'ensemble et capacité de faire valoir l'intérêt collectif
COMITÉ AGA ET RENCONTRES PROVINCIALES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir à l'orientation, au thème et à l'organisation de l'assemblée générale annuelle et de la rencontre provinciale 	Coordination : coordonnatrice de la vie associative <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins 1 membre du C. A. ▪ Au moins 2 membres du RCCQ et des bénévoles ▪ 1 membre de l'équipe de travail du RCCQ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créativité ▪ Disponibilité ▪ Connaissance du RCCQ ▪ Capacité de faire valoir l'intérêt collectif
COMITÉ D'ADHÉSION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recommander au C. A. l'acceptation des nouveaux membres du RCCQ ▪ Recommander au C. A. les modalités d'adhésion et de la participation des membres ▪ Concevoir et mettre à jour les mécanismes et outils d'adhésion 	Coordination : coordonnatrice de la vie associative <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 membre par catégorie de membres réguliers (3) du RCCQ ▪ 1 membre du C. A. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des règlements généraux et du fonctionnement d'une AGA et d'un C. A. ▪ Intérêt à promouvoir le <i>membership</i> et l'appartenance au RCCQ ▪ Connaissance du mouvement des c. c. ▪ Capacité de faire valoir l'intérêt collectif
COMITÉ DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir à la consolidation et au développement du programme de formation ▪ Assurer le développement des volets du programme de formation ▪ Voir à établir un processus d'évaluation continue des formations ▪ Systématiser la formation des formatrices-animatrices 	Coordination : coordonnatrice du programme de formation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins 1 membre du C. A. ▪ 1 membre de l'équipe de travail du RCCQ ▪ Au moins 1 membre du RCCQ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Souci de répondre aux besoins de formation des membres ▪ Connaissances du mouvement des .c. ▪ Forte préoccupation des concepts et des pratiques de l'Éducation populaire autonome (ÉPA) et du renforcement du pouvoir d'agir (<i>empowerment</i>) ▪ Capacité de faire valoir l'intérêt collectif
TABLE DES RÉGIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer les liens entre le RCCQ et les régions et vice versa ▪ Présenter des recommandations sur les enjeux régionaux au C. A. ▪ Favoriser l'organisation collective des cuisines collectives dans les régions ▪ Connaître leurs besoins et les faire connaître aux autres régions ▪ Constituer un lieu de rencontre et d'échange pour développer un argumentaire pour plus de solidarité afin de trouver des stratégies communes pour la mobilisation à l'échelon local, régional et national ▪ Développer le sentiment d'appartenance au mouvement des c. c. 	Coordination : coordonnatrice du programme de formation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Minimum de 9 régions pour un quorum de 7 régions représentées ▪ L'agente de développement et de communication ▪ 1 membre du C. A. qui aurait un rôle de liaison et de représentation du C. A. du RCCQ auprès de la Table et non celui de représenter une région 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être membre du RCCQ ▪ Être mandatée par sa région ▪ Participer aux activités du mouvement des c. c. ▪ Être disponible ▪ Capacité de faire valoir l'intérêt collectif
COMITÉS CONSULTATIFS			
Les comités consultatifs sont formés au besoin par le C. A. ou par l'équipe de travail			
COMITÉ JNCC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter du soutien au RCCQ pour l'élaboration du thème de la JNCC, des idées d'activités et d'outils à produire pour les événements en lien avec le Plan d'action et les priorités du RCCQ 	Coordination : agente de développement et de communication <ul style="list-style-type: none"> ▪ La coordonnatrice de la vie associative ▪ Des membres du RCCQ – participantEs de groupes de c. c. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créativité ▪ Connaissance des c. c. sur le terrain ▪ Capacité de faire valoir l'intérêt collectif
COMITÉ SUR LA POLITIQUE ALIMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alimenter les positions du RCCQ dans le domaine agroalimentaire ▪ Faire un retour et donner nos commentaires sur le projet de mémoire relatif au livre vert 	Coordination : coordonnatrice générale <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 membre du C. A. ▪ 1 ou 2 membres de l'équipe de travail du RCCQ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité d'analyse, vision d'ensemble et capacité de faire valoir l'intérêt collectif ▪ Connaissance du mouvement des c. c. ▪ Connaissance des enjeux agroalimentaires
COMITÉ D'ENCADREMENT DU BILAN ORGANISATIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir un encadrement aux travaux de bilan organisationnel et de planification stratégique dans un esprit de démocratie 	Coordination : coordonnatrice générale <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 membre du C. A. (associée à 1 substitut) ▪ La coordonnatrice de la gestion financière et des ressources humaines ▪ 1 membre du RCCQ ▪ La présidente siège d'office 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité d'analyse, vision d'ensemble et capacité de faire valoir l'intérêt collectif ▪ Connaissance des instances du RCCQ et de la culture du mouvement des c. c. ▪ Volonté de travailler à renforcer le mouvement des c. c. et la participation des membres
COMITÉ D'ENCADREMENT DU PROJET DE RECHERCHE SUR LES CUISINES COLLECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer les grandes orientations qui guideront la recherche et les valider auprès du C. A. du RCCQ ▪ Alimenter la préparation du projet et du devis de recherche ▪ Fournir des avis sur l'évolution des travaux 	Coordination : coordonnatrice générale <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 membre du C. A. (associée à 1 substitut) ▪ 1 membre de l'équipe de travail du RCCQ ▪ 1 membre du RCCQ ▪ 1 professeur responsable de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité d'analyse, vision d'ensemble et capacité de faire valoir l'intérêt collectif ▪ Connaissance du RCCQ et de la culture du mouvement

Équipe de travail du RCCQ

Oumou Diallo

Agente de bureau

Marie Leclerc

Coordonnatrice générale

Isabelle Phaneuf

Coordonnatrice de la vie associative

Aliette Poirier

Coordonnatrice de la gestion financière et des ressources humaines

Diane Roberge

Coordonnatrice du programme de formation

Michèle Roy

Agente de développement et de communication

Conseil d'administration du RCCQ

2011-2012



De gauche à droite :

Michou Lambert	Administratrice	C. C. de Beauport, Capitale-Nationale
Virginie Deroubaix	Administratrice	Les beaux dimanches, Montréal
Nicole Ducharme	Présidente	Avec des Elles, Lanaudière
Alain Tremblay	Administrateur	Groupe Sainte-Thérèse, Saguenay
Lise Bilodeau	Vice-présidente	La Gang, Abitibi-Témiscamingue
Thérèse Mazerolle	Trésorière	C. C. du Centre Regain de vie, Laurentides
Gloria Fernandez	Secrétaire	C. C. Saint-Roch, Montréal
Isabelle Forcier	Personne-ressource	Tabliers en folie, Estrie